



École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

APA 6012 Séminaire de fin d'études

Professeur : Danielle Dagenais
Bureau : 4021
Courriel : danielle.dagenais@umontreal.ca
Trimestre : Automne 2016
Crédits : 3 crédits
Horaire : Mercredi, 13 h à 16 h, local 4059.

Mise en garde : Les étudiants doivent respecter les heures de cours, c'est-à-dire être en classe à 13 h, et ne quitter la salle de cours qu'à 16 h. Les téléphones cellulaires doivent être éteints et les ordinateurs ne servir qu'aux fins du cours. La consultation de Facebook, Tweeter et autre média n'est pas tolérée sauf si le professeur en fait la demande expresse aux fins du cours. Un étudiant qui ne respecte pas cette consigne devra quitter la salle de classe.

Afin de ne pas nuire à l'apprentissage de leurs collègues, les étudiants utilisant un ordinateur pour prendre ou consulter des notes de cours ou autre matériel utile à ce dernier doivent le faire avec discrétion et abaisser leur écran lorsque la consultation de l'écran n'est pas essentielle. Voir les reportages et articles suivants pour plus d'information <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/08/18/001-ordinateur-portable-classe.shtml>
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0360131512002254>

1. Introduction

Le présent séminaire constitue la phase préparatoire au travail dirigé (APA 6014), point d'orgue du parcours de l'étudiant dans la maîtrise professionnelle en architecture de paysage. Rappelons que « Le travail dirigé (TD) est un projet individuel où l'étudiant(e) est amené(e) à faire la démonstration de son autonomie et de l'excellence de sa future pratique professionnelle. Il s'agit d'un projet d'intervention ou une étude appliquée menée dans une perspective d'intervention, relativement à une problématique, un sujet d'étude et un angle de travail originaux. Réalisé durant le dernier trimestre du parcours de l'étudiant, il mène à la production d'un document dont le contenu et la forme peuvent varier. À ce double titre, le TD est en quelque sorte une recherche appliquée qui vise l'apprentissage autonome d'une démarche de recherche et de réflexion, menant à une application originale. » (École d'urbanisme et d'architecture de paysage, 2016, p. 1). Bien que de bien moindre portée qu'un mémoire de maîtrise et visant une application directe dans la pratique, le travail dirigé exige de l'étudiant la formulation d'une problématique, la présentation et la compréhension d'un cadre conceptuel et même parfois théorique, la formulation d'une question de recherche ou d'un objectif d'intervention, la collecte de données, leur analyse et leur représentation et enfin l'application innovante de ces résultats dans une proposition d'intervention, un cadre d'intervention ou autres applications jugées pertinentes par le (la) directeur (trice). Dans ce travail dirigé, l'étudiant doit démontrer l'autonomie, la rigueur, le sens critique et la créativité nécessaires à la pratique de l'architecture de paysage de haut niveau.

2. Pédagogie

Ce cours sera donné sous forme de séminaire c'est-à-dire de lectures à commenter, de travaux individuels et d'équipes, d'échanges et de discussion en petits groupes et en plénière. Vous êtes invité à lire attentivement la page web *Les fondements du séminaire* du site de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui résume les avantages pédagogiques de cette formule (UQTR, s.d. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=47&owa_no_fiche=181&owa_aper_cu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=). L'auteur de cette page y expose aussi les bénéfices de ce type d'enseignement pour le développement d'habiletés de communication, de négociation et de coopération et pour l'acquisition de l'autonomie, toutes essentielles à une pratique professionnelle de haut niveau.

2.1 Communication

Les annonces relatives au cours vous seront communiquées par le biais de l'outil Nouvelles dans StudiUM. Pour les questions surgissant hors des heures de cours, elles devront être inscrites dans le Forum de questions disponible sur le site StudiUM du cours. Les réponses seront affichées dans ce même Forum, une fois par semaine, le lundi après-midi. Je ne répondrai pas aux questions adressées par courriel à moins que la réponse ne doive rester confidentielle.

3. Objectifs du cours

À la fin de ce cours, l'étudiant devra pouvoir :

- Circonscrire un thème de travail dirigé pertinent à l'architecture de paysage
- Rechercher des sources d'information sur un sujet et en évaluer la qualité
- Citer correctement ses sources
- Effectuer une recension des écrits
- Structurer et élaborer une problématique
- Définir des concepts et les opérationnaliser dans la collecte des données et le projet d'intervention
- Appliquer un cadre conceptuel ou théorique à un problème donné touchant la pratique de l'architecture de paysage
- Concevoir une question de recherche ou un objectif d'intervention appropriés à un travail dirigé en architecture de paysage
- Appliquer une ou des méthodes de collectes de données adaptées à l'objet et la question de recherche
- Synthétiser et communiquer des résultats par écrit et visuellement
- Utiliser ces résultats dans une proposition ou un cadre d'intervention innovant
- Évaluer la portée et les limites de son travail ou celui de ses pairs

4. Évaluations

- Présentations au cours du semestre (voir programme) (20 %).
- La présentation intérimaire de la problématique incluant le cadre conceptuel ou théorique et la question spécifique de recherche ou proposition de projet, le 2 novembre toute la journée (20 %).
- Rapport présentant le projet de travail dirigé incluant un plan de travail (30 %) et une présentation orale finale (15 %) sur le projet de travail dirigé devant le corps professoral le 30 novembre ou 7 décembre. Voir le plan de cours pour APA 6014 Travail dirigé de fin d'études ci-joint.
- Intensité, constance, qualité et pertinence de la participation au séminaire incluant les commentaires sur les travaux de collègues (total 15 %)

Aucun retard ne sera toléré pour quelque travail ou présentation que ce soit.

4.1 Intégrité, fraude et plagiat

INTEGRITE, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Vous êtes tenu (e) de valider vos connaissances sur le plagiat en effectuant les trois quizz sur le plagiat disponibles sur le site de l'Université dès la première semaine de cours :

<http://www.integrite.umontreal.ca/quiz/quiz.html>

Le plagiat n'est pas toléré et est sévèrement sanctionné à l'Université de Montréal.

Un plagiat est entre autres : « *L'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse* » (tiré du règlement 30.3 de l'Université : Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants, Université de Montréal [Secrétariat général de l'Université de Montréal, 2005, p.1]).

Le tutoriel « Citer ses sources » disponible sur le site de l'Université vous expliquera comment référencer les informations dans un texte universitaire

(<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/22-Citer-ses-sources>).

Le style bibliographique recommandé pour ce cours est le style APA 6^{ème} édition

(<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA>). Veuillez aviser la professeure si vous adoptez un autre style de référence.

Est aussi considérée un plagiat : « *la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement.* » (Secrétariat général de l'Université de Montréal, 2005, p.1). Ainsi, vous ne pouvez réutiliser un travail effectué dans un autre cours. Pour plus d'information sur ce qui constitue un plagiat et les sanctions qu'il peut entraîner voir la rubrique « Réglementation » de la section *Intégrité, fraude et plagiat* du site de l'Université de Montréal au <http://www.integrite.umontreal.ca/>.

Ainsi, toute copie mot pour mot de texte (citation) devra être mise entre guillemets et en italique sous peine d'être considérée comme plagiat. Toute information devra être référencée et la source de toute illustration, indiquée.

Tout cas de plagiat sera rapporté à la direction de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage et sanctionné comme l'exige le règlement de l'Université.

4. Références

École d'urbanisme et d'architecture de paysage. (2016). Travail dirigé. Université de Montréal, Montréal.

Secrétariat général de l'Université de Montréal. (2005 [modification 2007]). 30.3 Règlement disciplinaire sur la plagiat ou la fraude concernant les étudiants, *Recueil officiel, Règlements, directives, politiques et procédures*. Repéré à <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>.

5. Programme incluant les lectures

Note : Ce programme peut être sujet à des réajustements suivant le rythme et les particularités des participants. Le nombre de présentations par étudiant sera ajusté selon le nombre de participants au séminaire.

7 septembre :

- Présentation des participants, de la professeure et du plan de cours
- Courtes présentations de professeurs, de leurs travaux et sujets de recherche, exemples de travaux dirigés effectués sous leur direction et propositions de travaux dirigés.
- Discussion en vue de la préparation de la suivante séance :
 - Qu'est-ce qu'un travail dirigé? Ampleur, objectifs, structure, etc.
 - Les étapes de la réalisation d'un TD (plan du cours APA 6014)
 - Processus
 - Structure du rapport
 - Étapes administratives incluant la demande d'approbation éthique

Pour la semaine suivante

- Lecture d'exemples de TD en architecture de paysage
- Réflexion sur le choix de sujet et de directeur (trice) (1^{er}, 2^e, 3^e choix).

14 septembre :

- Présentation de Mme Raymonde Champagne, bibliothécaire à la Faculté de l'aménagement, sur la recherche documentaire (1 h)
- Retour sur les lectures de la semaine.
- Quels thèmes pour un TD en architecture de paysage?
- Tour de table de l'opinion des participants (à comparer avec les résultats de la recherche documentaire à effectuer cette semaine)

Pour la semaine suivante.

1. Recherche documentaire dans les revues professionnelles et scientifiques sur le sujet Quels enjeux/problèmes préoccupent ou passionnent la profession et les chercheurs?

- Une revue par étudiant parmi les revues proposées, lecture des tables des matières des numéros des 2 dernières années. Identification des thèmes récurrents, émergents, etc.
 - AAPQ (Paysages), OLSA (Ground), CLSA (Paysages/Landscapes), IFLA, *Landscape Journal*, *Landscape Research*, *Landscape review*, *Landscape and Urban Planning*, *Studies in the history of Gardens and Designed Landscapes*, *Projet de paysage*, *Paisea*, *Carnets du paysage*, *Journal of Landscape Architecture JoLa*, *Landscape Journal of the Landscape Institute*, *Harvard Design Magazine*
2. Lectures
- Cushing, D. F., & Renata, A. (2015). Themes in Landscape Architecture Publishing: Past Trends, Future Needs. *Landscape Journal*, 34(1), 15-36.
 - Deming, M. E., & Swaffield, S. (2011). Chapitre 2 Knowing Landscape Architecture, *Landscape architectural research: inquiry, strategy, design*. John Wiley & Sons.
3. Remise du choix de sujet et de directeur(trice) (1^{er}, 2^e, 3^e choix).
4. Réflexion sur la question de recherche ou objectif d'intervention général.

21 septembre

- Présentation de Mme Raymonde Champagne, bibliothécaire à la Faculté de l'aménagement, sur l'évaluation des sources et leur citation de même que sur les logiciels de gestion bibliographique Endnote et Zotero (1 h).
- Application à la recherche documentaire de la semaine dernière et compilation en plénière des résultats de cette recherche (thèmes/enjeux actuels).
- Chaque étudiant devra expliquer à quel(s) enjeu(x) se rattache son sujet et présenter une question de recherche générale préliminaire ou objectif d'intervention
- Résultat de l'attribution des directeurs (trices) (individuellement à la fin du cours)
- Lectures pour la semaine suivante

Tous

- Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire incluant la rédaction de fiche de lecture <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/312-Methodologie-de-redaction-d-un-travail-universitaire?tab=1355>
- Revue de littérature. <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/296-Revue-de-litteratureRecension-des-ecrits?tab=1287>
- Analyse des précédents. Van den Toorn, M. W. M., & Guney, A. (2011, October). Precedent analysis in landscape architecture: In search of an analytical framework. In *IASDR 2011: Proceedings of 4th World Conference on Design Research " Diversity and Unity"*, Delft, The Netherlands, 31 October-4 November 2011. TU Delft & IASDR. Repéré à <http://repository.tudelft.nl/islandora/object/uuid:8d636c82-4f65-44af-a410-a8831bc16d2e/?collection=research>

Chacun choisit un article ou chapitre dans la liste plus bas et en fait une fiche de lecture pour la semaine suivante

- Bryman, Alan. (2012), 5. Getting Started : reviewing the literature, *Social Research Methods*. pp. 80-111 Oxford : Oxford University Press, pp. 80-111.
- Hervé Dumez. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? *Le Libellio d'Aegis*, 7 (2 - Été), pp.15-27. Repéré à : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00657381/document>
- Mattern, S. (2010). *Literature Review* . Repéré à http://www.wordsinspace.net/course_material/MatternLiteratureReviewTips.pdf
- Pautasso, Marco. (2014). Dix règles simples pour rédiger une revue de littérature, *Kinésithérapie, la Revue*, Volume 14, Issue 149, May 2014, Pages 30-34. Repéré à <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1779012314000357>

28 septembre :

- Présentation des deux articles communs et de deux des articles au choix, chacun par un étudiant (au total minimum de 4 présentations)
- Discussion : À quelle étape, pourquoi et comment effectuer une revue de littérature ? Et nature des sources à utiliser. Pourquoi étudier et comment étudier les précédents ?
- Pour la semaine suivante. Chaque étudiant prépare un plan de revue de littérature soit les thèmes à aborder en regard de son sujet de TD et pour chaque thème, une liste de sources valables de même que le système de gestion bibliographique choisi. Idem pour un plan d'analyse des précédents.

5 octobre

- Trois étudiants et plus choisis au hasard seront invités à présenter leur plan de revue de littérature.

Pour la semaine suivante

- À lire. Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. In Benoit Gauthier (dir). *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données* (pp. 53-87). Ste-Foy, Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy.
- Chaque étudiant devra identifier les éléments d'une problématique en général et dans son projet.
- À lire. Davies, M. (2011). Concept mapping, mind mapping and argument mapping: what are the differences and do they matter? *Higher education*, 62(3), 279-301.
- Télécharger Cmap tool

12 octobre

- Cartographique argumentaire (Cmap tool, Compendium) et conceptuelle. Des outils pour la construction d'une problématique et la manipulation des concepts.

Présentation de M. André Laflamme, Conseiller pédagogique, spécialiste en technologie éducative

SSE - Université de Montréal, Chargé de cours, FEP et FESP (date et conférence à confirmer).

- Présentation des problématiques et essai de représentation par une carte argumentative. En groupe de 3.
- Discussion en plénière

Pour la semaine suivante :

Différences et similitudes entre la recherche et le design et entre l'utilisation des concepts et théories en recherche et dans le processus de design.

Pour tous :

Groat, L. N., & Wang, D. (2013). Chapter 2 Does Design Equal Research, *Architectural research methods*. New York : John Wiley & Sons, pp. 21-61.

Babbie, Earl. 2008. Chapter 5 Conceptualization, operationalization and measurements, *The Basics of Social Research*. Belmont : Thompson, pp. 130-68. (Ou autre édition).

Deux textes parmi ceux-ci.

Cresswell, John W. (2009). Chapter 3 The Use of Theory, *Research Design : Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods, Approaches*. Thousand Oaks : Sage. pp 49-73. Ou autre édition.

Deming, M. E., & Swaffield, S. (2011). Chapter 3, Theory, Research Scholarship and Critique, *Landscape architectural research: inquiry, strategy, design*. Hoboken, New Jersey, Etats-Unis : John Wiley & Sons.

Findeli, A. (2006). Qu'appelle-t-on "théorie" en design ? Réflexions sur l'enseignement et la recherche en design. *Le design. Essai sur les théories et les pratiques*, 77-98. (Déposé sur Studium).

19 octobre :

- Discussion
- Différence entre design et recherche et concepts et théories et leur utilisation en recherche et en design. Courte présentation des textes. Identification des similitudes et différences en petits groupes. Confrontation des résultats.
- Exemples de cadre conceptuel pour un TD.
- En vue de la présentation. Au retour de la semaine d'activité libre. Revue des éléments à présenter : Problématique : contexte et exposé du problème, revue de littérature (état des recherches et des approches et projets pertinents [précédents] sur ce problème), cadre conceptuel (les concepts à définir pour le projet et le cas échéant les relations théoriques entre ces concepts), jusqu'à la question spécifique de recherche ou objectifs spécifique d'intervention.

26 octobre :

- Semaine d'activités libres

2 novembre

- Présentation intérimaire : voir les éléments à présenter la semaine précédente (20 %), toute la journée.

Pour la semaine suivante : les lectures seront proposées par Christophe Abrassart.

9 novembre :

- La conception innovante : comment sortir des sentiers battus (sujet provisoire)
- Conférencier et animateur de la séance : Christophe Abrassart, professeur en design industriel, spécialiste de la gestion des projets créatifs.

Pour la semaine suivante : les lectures seront proposées par Christophe Abrassart.

16 novembre :

- Exercice de conception innovante appliqué au travail dirigé de chacun
- Coanimateur de la séance : Christophe Abrassart, professeur en design industriel, spécialiste de la gestion des projets créatifs.

Pour la semaine suivante :

- Chaque étudiant devra choisir une méthode de collecte de données appropriée à son projet et en établir les avantages et inconvénients en regard de son TD.
- Suggestions d'ouvrages sur les méthodes :
- Groat, L. N., & Wang, D. (2013). Chapter 2 Does Design Equal Research, *Architectural research methods*. New York : John Wiley & Sons.
- Zeisel, J. (2006). *Inquiry by design: Environment/behavior/neuroscience in architecture, interiors, landscape, and planning*. WW Norton & Co.
- Grosjean, M., & Thibaud, J. P. (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Editions Parenthèses.
- Francis, M. (2001). A case study method for landscape architecture. *Landscape Journal*, 20(1), 15-29.
- Yin, R. K. (2013). *Case study research: Design and methods*. Thousand Oaks : Sage publications.
- D'autres publications pourront être choisies après discussion avec la professeure.

23 novembre :

- Présentation d'une méthode appropriée au travail dirigé de chaque étudiant.
- Plénière et débat à la fin du cours.
- La demande d'approbation éthique

30 novembre et 7 décembre

Rapport présentant le projet de travail dirigé incluant un plan de travail (30 %) et une présentation orale finale (15 %) sur le projet de travail dirigé devant la professeure, le (la) directeur(trice) de Travail dirigé et d'autres membres du corps professoral.

Danielle Dagenais, août 2016.